



Doc. 14328
12 octobre 2017

Le recours aux nouvelles technologies génétiques chez les êtres humains

Amendement¹ n° 2 Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans l'amendement 2, après les mots «le transfert pronucléaire», insérer les mots suivants:

« (la technique des «trois parents»)».

1. 2017 - Troisième partie de session

